

Centre Notre-Dame-de-Fatima

États financiers

31 mars 2025

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2025

(non audité)

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre Notre-Dame-de-Fatima

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **Centre Notre-Dame-de-Fatima**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des revenus de dons et de certaines activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, nous n'avons pu mener à bien l'examen des dons et des revenus et dépenses d'activités et déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et d'activités, des dépenses d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.



RIEL LAUTARD MONTPETIT CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Centre Notre-Dame-de-Fatima** au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Riel Lautard Montpetit CPA inc.*¹

Saint-Lazare
Le 16 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111083

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(non audité)

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions (annexe 1)	445 028 \$	423 805 \$
Dons (annexe 2)	364 175	165 245
Pensions, hébergements et inscriptions	518 210	314 107
Repas	129 697	154 536
Honoraires de gestion	460 000	397 839
Autres	10 593	15 064
Amortissement des apports reportés	<u>48 142</u>	<u>34 343</u>
	1 975 845	1 504 939
CHARGES		
Frais d'exploitation (annexe 3)	1 628 532	1 466 180
Frais d'administration (annexe 4)	215 598	149 475
Frais financiers (annexe 5)	<u>17 102</u>	<u>12 516</u>
	1 861 232	1 628 171
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	114 613	(123 232)
AMORTISSEMENT		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(115 281)</u>	<u>(111 545)</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(668) \$</u>	<u>(234 777) \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(non audité)

			2025	2024
	Investi en immobilisation	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	1 004 882 \$	(236 910) \$	767 972 \$	1 002 749 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>8 392</u>	<u>(9 060)</u>	<u>(668)</u>	<u>(234 777)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 013 274 \$</u>	<u>(245 970) \$</u>	<u>767 304 \$</u>	<u>767 972 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

BILAN

Au 31 mars 2025

(non audité)

	2025	2024
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	357 633 \$	193 266 \$
Débiteurs (note 3)	169 594	97 370
Frais payés d'avance	6 874	1 725
	<u>534 101</u>	<u>292 361</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	1 657 614	1 561 183
Avances au Centre Plein Air Fatima, sans intérêt ni modalité d'encaissement	<u>22 210</u>	<u>-</u>
	<u><u>2 213 925 \$</u></u>	<u><u>1 853 544 \$</u></u>

Au nom du conseil :


_____, administrateur


_____, administrateur

	2025	2024
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	175 715 \$	135 605 \$
Revenus perçus d'avance	23 342	92 579
Apports reportés - don et subventions	323 819	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	<u>17 314</u>	<u>23 996</u>
	540 190	252 180
Dette à long terme (note 7)	214 311	263 432
Avances de la Fondation Paul Leboeuf, sans intérêt ni modalité de remboursement	95 669	95 247
Avances du Centre Plein Air Fatima, sans intérêt ni modalité de remboursement	-	14 085
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	<u>596 451</u>	<u>460 628</u>
	1 446 621	1 085 572
ACTIF NET		
Investi en immobilisation	1 013 274	1 004 882
Non affecté déficitaire	<u>(245 970)</u>	<u>(236 910)</u>
	<u>767 304</u>	<u>767 972</u>
	<u><u>2 213 925 \$</u></u>	<u><u>1 853 544 \$</u></u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(non audité)

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds-produits	2 115 615 \$	1 398 570 \$
Sorties de fonds-charges	(1 828 426)	(1 652 959)
Intérêts versés	<u>(3 399)</u>	<u>(3 233)</u>
	<u>283 790</u>	<u>(257 622)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(211 712)	(57 522)
Variation des avances au Centre Plein Air Fatima	<u>(22 210)</u>	<u>31 928</u>
	<u>(233 922)</u>	<u>(25 594)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(55 803)	(76 435)
Accroissement de la dette à long terme	-	34 926
Accroissement des apports reportés	183 965	38 891
Accroissement des avances de la Fondation Paul Leboeuf	422	84 397
Variation des avances du Centre Plein Air Fatima	<u>(14 085)</u>	<u>14 085</u>
	<u>114 499</u>	<u>95 864</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	164 367	(187 352)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>193 266</u>	<u>380 618</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>357 633 \$</u></u>	<u><u>193 266 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

1. OBJECTIF ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME

Centre Notre-Dame de Fatima est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est une oeuvre à vocation charitable dont la mission est la gestion des services de camps, de répit et d'hébergement de groupes pour les personnes handicapées. Ces services sont offerts en complémentarité avec les familles, les services sociaux et les services éducatifs, afin de contribuer à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement des bénéficiaires.

En vertu de son statut, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode du solde dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Gazebo	Linéaire	10 ans
Mobilier et équipement sportif	Linéaire	16 ans
Équipement de bureau	Linéaire	8 ans
Matériel et outillage	Solde dégressif	10 %
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %
Équipement informatique	Linéaire	15 ans
Pavage	Linéaire	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances au Centre Plein Air Fatima.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer, de la dette à long terme et des avances de la Fondation Paul Leboeuf.

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Clients	158 091 \$	92 248 \$
Sommes à recevoir de l'État	10 303	4 749
Autres	1 200	373
	<u>169 594 \$</u>	<u>97 370 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	312 292 \$	- \$	312 292 \$	312 292 \$
Bâtiments	1 836 806	990 180	846 626	877 872
Gazebo	5 816	4 365	1 451	2 033
Mobilier et équipement sportif	322 888	90 031	232 857	150 591
Équipement de bureau	18 775	16 029	2 746	1 852
Matériel et outillage	292 795	160 323	132 472	124 050
Matériel roulant	284 723	181 777	102 946	67 167
Équipement informatique	28 219	20 865	7 354	3 233
Pavage	108 138	89 268	18 870	22 093
	<u>3 210 452 \$</u>	<u>1 552 838 \$</u>	<u>1 657 614 \$</u>	<u>1 561 183 \$</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 150 000 \$ renouvelable en septembre 2024. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel + 2,75 %. Aucun solde n'est utilisé au 31 mars 2025.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	37 428 \$	48 254 \$
Salaires et vacances à payer	119 971	67 997
Sommes à remettre à l'État	18 316	19 354
	<u>175 715 \$</u>	<u>135 605 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

7. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	- \$	14 222 \$
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	6 009
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	17 585
Prêt à terme, 3 %, remboursable par versements mensuels de 696 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2026	6 870	14 890
Lien sur matériel roulant, 5,54 %, remboursable par versements mensuels de 477 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 13 047 \$, échéant en novembre 2028	19 010	23 542
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, moratoire sur les remboursements en capital et intérêts jusqu'à capacité financière viable du centre, échéant en mars 2035	180 618	180 618
Lien sur matériel roulant, 3,99 %, remboursable par versements mensuels de 546 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 17 772 \$, échéant en mai 2029	<u>25 127</u>	<u>30 562</u>
	231 625	287 428
Tranche échéant à moins d'un an	<u>17 314</u>	<u>23 996</u>
	<u>214 311 \$</u>	<u>263 432 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	17 314 \$
2027	10 947
2028	11 473
2029	10 185
2030	1 088
Autres	<u>180 618</u>
	<u>231 625 \$</u>

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations et des apports affectés ayant servi à la construction de l'auberge et d'un chapiteau, à l'agrandissement de la cafétéria, à la réfection d'escaliers extérieurs, de plates-bandes, de toitures et du mur d'escalade, à l'acquisition de matériel et outillage et de mobilier et équipement sportif et à la rénovation des salles de bain, du Refuge, de l'infirmerie et de l'auberge. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	2025	2024
	2025	2024
Solde au début	456 080 \$	429 530 \$
Accroissement de l'exercice	183 965	38 891
Montant amorti dans les résultats	<u>(48 142)</u>	<u>(34 343)</u>
Solde à la fin	<u>596 451 \$</u>	<u>460 628 \$</u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

(non audité)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créditeurs et charges à payer.

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des parties liées au cours de l'exercice :

	2025	2024
Centre Plein Air Fatima		
Honoraires de gestion (revenus)	- \$	135 437 \$
Revenus de repas	128 641 \$	154 536 \$
Honoraires de gestion (dépenses)	390 000 \$	235 495 \$
Fondation Paul Leboeuf		
Honoraires de gestion (revenus)	70 000 \$	67 596 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(non audité)

	2025	2024
ANNEXE 1 - SUBVENTIONS		
Subventions fédérales		
Ressources Humaines et Développement des compétences Canada - Emplois d'été Canada	19 814 \$	17 832 \$
Subvention - prêt CUEC	-	20 000
Subventions provinciales		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - aide à l'accessibilité aux camps de vacances	254 480	142 097
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - programme accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	16 278	116 100
CISSS de la Montérégie-Centre (PSOC) - soutien aux organismes communautaires	105 669	102 891
Autres subventions		
Centre de Réadaptation Marie-Enfant	-	5 542
Desjardins	-	1 373
Zone Loisir Montérégie	15 467	14 720
Emploi et Solidarité sociale	21 994	-
Autres	11 326	3 250
	<u>445 028 \$</u>	<u>423 805 \$</u>
ANNEXE 2 - DONS		
Dons provenant de fondations et organismes	43 866 \$	103 514 \$
Dons de la Fondation J.A. DeSève	30 000	30 000
Dons de la Fondation Paul Leboeuf	103 673	29 862
Don In Memoriam	186 456	-
Autres dons	180	1 869
	<u>364 175 \$</u>	<u>165 245 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(non audité)

	2025	2024
ANNEXE 3 - FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	1 183 200 \$	1 067 053 \$
Publicité	3 166	10 850
Télécommunications	9 320	5 617
Transport et frais de déplacement	22 248	33 127
Entretien et réparations du matériel roulant	16 775	17 295
Assurances du matériel roulant	5 009	4 418
Entretien et réparations	147 316	89 913
Denrées et fournitures	113 629	134 630
Électricité et chauffage	67 358	67 665
Papeterie, frais de bureau et autres	22 305	21 275
Matériel didactique et récréatif	26 257	5 316
Chandails et épinglettes	11 911	8 297
Médicaments	38	724
	<u>1 628 532 \$</u>	<u>1 466 180 \$</u>

ANNEXE 4 - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	40 575 \$	37 411 \$
Honoraires professionnels	15 903	18 684
Consultants externes	77 395	-
Taxes et permis	24 778	24 573
Frais de représentation	31 446	5 376
Cotisations et abonnements	18 675	13 947
Formation	6 826	8 655
Honoraires de gestion	-	40 689
Perte à la réalisation d'immobilisations corporelles	-	140
	<u>215 598 \$</u>	<u>149 475 \$</u>

ANNEXE 5 - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	13 300 \$	7 963 \$
Intérêts débiteurs	750	125
Intérêts sur la dette à long terme	2 649	3 108
Frais de cartes de crédit	403	1 320
	<u>17 102 \$</u>	<u>12 516 \$</u>